



Info-Pêche

INFO-PÊCHE #104 — 02/2026 — WWW.FSPG-GE.CH

Sommaire :

- 02 **Édito :** Apéro officiel de l'ouverture en rivières / **FSPG :** 10 ans déjà !
- 03 **Ouverture 2026 au Léman :** Un beau millésime
- 04 **« Nouveau » carnet de contrôle et statistiques des captures :** 22 ans après
- 05 **P'tites Nymphos :** Brèves sur la pêche locale, régionale et nationale
- 06 **Tessin :** Des fascines pour les alevins
- 07 **Europe :** Énorme potentiel du tourisme pêche
- 08 **Pêche et sports d'Eau Vive :** Concilier migration piscicole et canoë-kayak ?
- 09 **Nostalgie :** Rions un peu avec les TAC de pisciculture
- 10 **Grisons :** Ce qui change en 2026
- 11 **Nouvelles de la FSP :** Actualités de notre fédération faîtière



LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillings,
74250 Fillings

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91



Édito : apéro officiel de l'ouverture de la pêche en rivières 2026

Le samedi 7 mars de 11h00 à 15h00 Étang de la Touvière - Avully

Pour cette année 2026, un lieu inédit a été choisi pour l'apéritif officiel de l'ouverture de la pêche en rivières, cher aux pêcheurs et pêcheuses genevois. C'est au bord du Rhône, à l'étang de la Touvière, que les amis et amies des rivières et de la pêche sont les bienvenus pour cet événement organisé par la FSPG avec le soutien de la Commission de la Pêche, et qui marque le début de la saison de pêche dans nos cours d'eau.

Les pêcheuses et pêcheurs mais aussi des membres de l'administration et les représentants politiques saisiront l'occasion de cet événement pour s'exprimer sur l'avenir de nos cours d'eau, durement touchés par les pollutions en 2025, mais qui nous l'espérons, demeureront préservés en 2026.

Rejoignez-nous nombreux et nombreuses pour partager le verre de l'amitié et le lunch (offert) qui suivra la partie officielle !

Le comité de la FSPG

La FSPG fête ses 10 ans d'existence

Cela aurait pu passer complètement inaperçu, mais les faits sont têtus : la FSPG fête son 10^e anniversaire ! Issue de la réunion de deux organisations de pêcheurs distinctes (la FGSP et l'AGSP) qui, après une phase de collaboration progressive initiée notamment par Christophe Ebener, ont décidé de se rassembler au sein d'une nouvelle structure associative. La Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises (FSPG) a ainsi été créée le 18 janvier 2016.

Actuellement la FSPG regroupe 5 sociétés : l'Amicale T.O.S. Lémanique, l'Amicale des Pêcheurs de la Touvière APT, La Loutre (section pêche), l'Amicale des Pêcheurs du Lac APL et le Club Genevois de Pêche en Mer.

Nous aurons l'occasion de fêter ces 10 ans d'existence lors d'un apéro/lunch à l'issue de l'Assemblée des Délégués FSPG le **mercredi 15 avril** prochain, à la Maison de la Pêche des Eaux-Vives. Tous les adhérents des sociétés membres y sont déjà cordialement invités (une convocation parviendra bientôt aux sociétés).



Ouverture 2026 au Léman

Dimanche 18 janvier, il est trois heures du matin, cela fait une semaine que les nuits sont agitées pour certains, dans quelques heures c'est l'ouverture des salmonidés sur le Léman.

La météo a été suivie de près ces derniers jours, soleil, pas soleil, vent ou bise, ce sont ces conditions météorologiques que vont déterminer le choix des cuillères, quelle direction prendre et depuis où mettre à l'eau.

Le brouillard est dense, d'une couleur grise tirant sur le violet avec un plafond suffisamment élevé, depuis Genève, on distingue bien au loin la surface du lac qui est plutôt calme.

Arrivés sur Versoix, le brouillard s'efface, le ciel se fait d'un bleu pâle, du côté du grand lac et du haut lac le soleil brille depuis sont lever, le ciel est d'un bleu intense.

Nous ne sommes pas nombreux sur le petit lac, en revanche il y a déjà une soixantaine de bateaux dans le grand lac, l'excitation est à son comble.

Très vite les premières prises, de très belles truites entre 45 et 70 centimètres, la tension va grandissant, on essaie de ne pas se croiser et de garder de bonnes distances pour ne pas entremêler les lignes.



Les grands passionnés, les plus férus en la matière, auront mis entre 10 et 15 lignes de chaque côté, ils sont à plusieurs sur les bateaux, c'est une tradition partagée entre amis, comme d'arroser la première truite capturée, certains plus raisonnables n'auront mis à l'eau que 8 lignes.

Que ce soit dans le petit lac, dans le grand lac et dans le haut lac, tous passent un bon moment et profitent d'une magnifique journée.

La journée passe vite et cette année n'ayant droit qu'à quatre truites et par le fait qu'elles sont voraces, le quota est vite atteint. Certains en profiteront pour aller aux ombles.

Le soleil est bas sur le Jura, il est presque 17 heures, il est temps de plier, une dernière truite se pend en remontant les lignes, joli petit mâle de 45 centimètres, demain c'est lundi et certains auront pris congé pour profiter d'une nouvelle journée sur notre magnifique Léman.

Lydia Luchetta – présidente de l'APL et FIPAL



COMMERCE À REMETTRE

Si intéressé, contacter via tél. ou e-mail



**Articles de pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix CH**

www.articles-peche.ch



Tél.: +41 (0)22 755 54 41
Fax: +41 (0)22 755 54 42
Natel: +41 (0)79 512 32 47

versoix@articles-peche.ch



Le « nouveau » carnet contrôle... 22 ans déjà !

La saison 2025 de la pêche en rivières s'est terminée il y a peu et celle de 2026 débutera le 7 mars. Souvenez-vous... le carnet de contrôle des captures « nouvelle mouture » a été introduit en 2004, il y a 22 ans déjà. D'ailleurs le journal *Le Temps* titrait le 8 mars 2004 : **« Le chemin de croix des pêcheurs genevois. Qu'ils attrapent ou non un poisson, ils doivent tout décrire dans un nouveau carnet de contrôle »**. Un pêcheur questionné au bord de l'eau à l'occasion de cette ouverture 2004 se confiait :

« C'est pénible, je n'ai plus l'impression d'être à la pêche. Cela fait 47 ans que je pratique ma passion sur les rives de la Versoix. Je n'avais jamais imaginé qu'un jour tant de contraintes me seraient imposées ». Sans retirer sa cigarette de la bouche, il sort le petit « carnet de pêche en rivière » exigé par le garde-faune de patrouille. Ouf, tout est en règle. Le pêcheur a bien noté la date, le numéro du secteur dans lequel il pêche, l'espèce du poisson qu'il a attrapé et sa taille en centimètres.

Statistiques des captures

Il y a quelques jours, le Service de l'Aménagement des Eaux et de la Pêche (SAEP) a publié les statistiques des captures dans les étangs de pêche genevois (de 2012 à 2024) et dans les rivières (de 2004 à 2024). Dans ces dernières, on pressent le fait que de nombreux pêcheurs en rivières relâchent leurs prises même si elles ont atteint la taille légale, pour autant que le poisson n'ait pas souffert ou ne soit pas blessé avant sa remise à l'eau. Cette pratique est autorisée selon [l'aide à exécution pêche à la ligne](#) publiée en 2014 (lire notamment la conclusion en page 5). Mais ces remises à l'eau tendent à fausser passablement ces statistiques, sans compter les pêcheurs étourdis ou peu scrupuleux qui ne notent pas les poissons qu'ils conservent. Bref, les statistiques de captures ne sont pas des instruments très fiables pour évaluer le nombre réel des captures ou pour estimer les populations piscicoles présentes, mais elles constituent néanmoins un indicateur de tendances intéressant.

Quelques enseignements

On remarque que les pêcheurs genevois restent relativement fidèles à leurs grandes rivières (Rhône et Arve) mais que leurs fréquentations ainsi que le nombre moyen des captures évoluent à la baisse. Les captures de brochets font le "yo-yo" dans le Rhône : de 132 en 2007 à 16 en 2022 (!) pour une moyenne de 80 poissons capturés chaque année. Les perches connaissent une baisse "vertigineuse" des captures qui s'explique (du moins partiellement) par une dévalaison entravée depuis le Léman par le barrage du Seujet mais également par un certain désintérêt des pêcheurs pour cette espèce, par ailleurs abondante dans le Léman.

- A noter que le Rhône concentre 3 barrages sur 15 km de son parcours genevois (Seujet, Verbois et Chancy-Pougny) et qu'il subit une vidange du barrage de Verbois tous les 4 ans, ce qui a fortement contribué à l'appauvrissement de ses populations piscicoles. La truite y est très rare et l'ombre commun n'y a plus sa place, faute d'habitats favorables.
- A relever que l'ombre commun, fortement menacé, ne peut être capturé que de manière très limitée à Genève : 1 poisson par jour / 5 poissons par année sur l'Arve, le Rhône et certains secteurs de la Versoix. Il est totalement protégé depuis 2012 sur l'Allondon et une interdiction totale de capture dans tous les cours d'eau genevois est envisagée dans le cadre d'une modification du règlement de la pêche en rivières qui pourrait entrer en vigueur au plus tôt en 2027.
- L'augmentation relative des captures de truites dans l'Allondon et dans la Versoix depuis 2019/2020 est due à une gestion de repeuplement avec des poissons de mesure (surdensitaires) qui vise à soutenir la pratique halieutique.
- La Versoix reste la rivière la plus intéressante et la plus résiliente face à la hausse des températures moyennes due au réchauffement climatique.
- On constate que le nombre total (toutes rivières confondues) de captures de truites est resté relativement stable de 2004 à 2017 puis amorce une nette tendance baissière jusqu'à 2024.
- Le nombre de permis "rivières" vendus suit une tendance à la baisse. En 2024, seuls 808 permis "rivières" vont être vendus pour 731 pêcheurs actifs. Ce dernier chiffre est étonnamment le plus élevé de ces 21 années. En comparaison, en 2004 il s'est vendu 1014 permis mais seuls 561 pêcheurs ont été actifs au bord des rivières. Le constat est clair : de nos jours il se vend moins de permis mais les pêcheurs sont beaucoup plus actifs au bord de nos cours d'eau. De là à dire qu'il ne reste plus que les « acharnés »... il n'y a qu'un pas !

Pour consulter les statistiques 2004-2024, [cliquez ICI](#)

P'tites Nymphos

Agenda 2026

Ouverture rivières :

samedi 7 mars (Étang de la Touvière - Avully)

Ouverture rivières limitrophes :

samedi 14 mars

AD FSPG 2026 :

mercredi 15 avril (Maison de la Pêche)

AD FSP :

samedi 2 mai (Saint-Gall)

Initiation à la pêche enfants :

samedi 4 juillet (Étang de Richelien)

Expo « Libre comme le Rhône »

L'exposition « Libre comme le Rhône - de Robert Hainard », aborde le lien entre la nature et l'énergie, avec le Rhône genevois comme fil conducteur. Lieu : l'espace d'exposition des SIG « Quartier Libre » (Pont de la Machine) du 15.12.2025 au 29.03.2026. Elle invite le public à remonter le temps au bord du fleuve, des derniers paysages sauvages d'avant les grands aménagements du Rhône aux décisions énergétiques majeures prises au cours du XXe siècle, jusqu'à l'émergence d'une conscience environnementale. Cette exposition montre ainsi comment, sur un territoire cantonal restreint, se sont entremêlés besoins en électricité, transformations du paysage et désir de protection de la nature.

Site internet, [cliquez ICI](#)

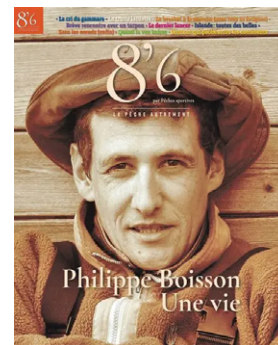
Dans quelle mesure les cours d'eau suisses vont-ils se réchauffer ? (Source EAWAG)

D'ici la fin du siècle, la température de l'eau des rivières suisses augmentera jusqu'à 3,5 degrés si aucune mesure de protection du climat n'est prise. Les rivières des Alpes seront particulièrement touchées. C'est la conclusion à laquelle sont parvenus des chercheurs de l'Eawag et de l'Université de Bâle dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'OFEV. Cela représente un défi majeur, en particulier pour les poissons qui ont besoin de températures froides. Cependant, tous les fleuves ne se réchauffent pas de la même manière.

Pour en savoir davantage [cliquez ICI](#)

Philippe Boisson n'est plus ...

Philippe Boisson nous a quittés le 11 décembre 2025, son cœur s'est soudainement arrêté, il avait 58 ans. Pêcheur, écrivain mais surtout chanteur des rivières, il était un poète des eaux claires. Maître incontesté de la pêche à la nymphe, il a transmis tout au long de sa vie l'art subtil de cette pratique exigeante de patience, d'observation et de dialogue avec la nature.



Philippe était un membre actif et fondateur du collectif SOS Loue et Rivières Comtoises (lire aussi la P'tite Nympho sur SOS LRC).

Personnellement, j'ai eu l'immense chance de le côtoyer lors d'un mythique voyage de pêche au saumon en Islande avec, entre autres, ses potes du magazine « Pêches Sportives » (rebaptisé « 8'6' » depuis 2018), Vincent Lalu, rédacteur en chef et Pierre Affre ou « L'Affreux » pour les intimes ... écrivain, vétérinaire, journaliste, reporter halieutique et pêcheur de salmonidés passionné. Philippe était aussi venu au bord des rivières genevoises pour un reportage sur les sites renaturés de nos cours d'eau, à l'invitation d'Alexandre Wisard, alors directeur du SLRP (devenu aujourd'hui SAEP). Il arpente désormais les rivières célestes ... Adieu Philippe !

Ci-dessous un extrait du bel hommage rendu à Philippe Boisson par un autre grand moucheur, Claude Ridoire sur le site [Gobages.com](#)

[MP]

SOS LRC

Cette organisation active depuis de nombreuses années mérite notre admiration et notre soutien. Depuis sa création en 2010, le Collectif SOS LRC a beaucoup œuvré dans la protection des rivières comtoises grâce à un travail scientifique, juridique et une bonne connaissance des cours d'eau de Franche-Comté. Travail assuré par de nombreux bénévoles issus d'horizons très variés, hommes et femmes de terrain, universitaires, militant.e.s associatifs chevronné.e.s ou débutant.e.s, passionné.e.s... Depuis ses débuts, le Collectif a bénéficié dans ses actions du soutien du WWF. SOS LRC fait aussi partie de France Nature Environnement. Les associations membres sont aussi toutes précieuses à différents niveaux. SOS LRC s'est d'abord consacré à la Loue, 1ère rivière massivement touchée, puis les pollutions marquées d'autres rivières telles que le Doubs, la Bienne, ou le Dessoubre ont amené à une réflexion globale sur les rivières comtoises et les causes de leurs dégradations. L'implication sur le Doubs franco-suisse a permis de tisser des liens forts et très productifs avec l'ONG suisse [Pronatura](#).

Pour lire le BLOG de SOS Loue et Rivières Comtoises [cliquez ICI](#)

Tessin : des fascines comme refuge pour les alevins

Dans nos lacs, depuis des décennies, on immerge des sapins de Noël comme supports de ponte pour les perches. En effet, une fois immergés à quelques mètres de profondeur, les sapins se prêtent à recueillir la ponte des œufs de perches, en longues bandes, reprenant ainsi en quelque sorte leur rôle « d'arbre de Noël ». Une méthode providentielle du point de vue du repeuplement piscicole de ce percidé qui, pour le Lac de Lugano, représente une espèce de premier plan tant pour les pêcheurs amateurs que professionnels.

Une autre méthode visant à recréer un habitat idéal pour les poissons, notamment le long des berges composées de murs défavorables à la faune piscicole, c'est l'utilisation des fascines. Cette mesure a été mise en place par la section des pêcheurs du bassin sud d'Agno dès 2019. Cette initiative, née d'une proposition du Département du territoire et son service de la chasse et de la pêche, vise la réintroduction d'un poisson typique du Tessin, l'**alborella**, une espèce locale qui avait disparu du lac de Lugano depuis le milieu des années 90. À cette occasion, 46 fascines, pesant environ 20 kilos chacune, ont été déposées sur les rives du Lac de Lugano, le long de la promenade cyclable et piétonne sur la commune d'Agno.

Utilisation des branches de mûrier au lieu de les mettre à la décharge

Concrètement, les pêcheurs d'Agno ont récupéré de branches taillées lors de l'élagage de mûriers pour en faire des fascines de 2 à 3 mètres de long. Les branches sont attachées avec une corde de chanvre naturel biodégradable, en laissant toutefois un certain espace entre chacune d'elles. Ces fascines sont ensuite fixées à un câble en acier, les unes à côté des autres, le long du mur de rive sur un tronçon d'environ 30 mètres.



Une forêt providentielle pour des nuées de petits poissons

Après quelques mois, les fascines, gorgées d'eau, coulent et les cordes de chanvre se désagrègent, de sorte que les branches glissent le long de la rive : cela crée une mosaïque de refuges très intéressants pour les poissons tels que les petits perches et sandres, gardons, chevaines, etc., sans oublier l'avantage que ces lieux se prêtent à l'introduction de juvéniles issus de la pisciculture, tels que les ombles, les corégones et surtout les alborellas. Une véritable forêt, providentielle pour les petits poissons qui y trouvent aussi un abri contre les prédateurs. Depuis quelques années, cette expérience est renouvelée par la section des pêcheurs du bassin sud d'Agno et notamment, dès novembre 2019, plus de 8 000 alborellas y ont été introduites, avec la participation de 120 élèves des écoles primaires d'Agno.

Source : Raimondo Locatelli de la FTAP (Tessin)

Le tourisme de pêche à la ligne en Europe

Le tourisme de pêche récréative mérite une plus grande reconnaissance dans le programme touristique de l'UE. C'est le message clé de l'**EFTTA** et de l'**Alliance européenne des pêcheurs (EAA)** dans leur réponse commune à la récente consultation de la Commission européenne sur la manière d'améliorer et de développer le tourisme en Europe. L'EFTTA et l'EAA ont veillé à ce qu'un message soit clairement mis en avant : **le tourisme de pêche à la ligne présente un énorme potentiel, tant pour les personnes que pour les économies locales et la nature.**

Un géant caché du tourisme européen

Chaque année, des millions de pêcheurs à la ligne voyagent à travers l'Europe à la recherche d'expériences de pêche exceptionnelles, des rivières à saumons en Finlande aux bars en mer au Portugal, en passant par les lacs à truites dans les Alpes. Ces voyageurs restent plus longtemps, dépensent plus et apportent des revenus à des endroits bien au-delà des sites touristiques habituels. Une étude danoise réalisée en 2022 a montré que **les touristes pêcheurs dépensent environ 150 € par jour** en hébergement, nourriture, guides, permis et matériel, une somme qui profite directement aux emplois et aux communautés locales. Et contrairement à de nombreuses autres formes de tourisme, la pêche à la ligne peut prospérer **tout au long de l'année**, tant dans les régions urbaines que dans les régions éloignées.

Nature, gestion et valeur locale

Le tourisme de pêche à la ligne ne génère pas seulement des revenus, il favorise également **une meilleure gestion halieutique**. Le succès des destinations dépend de la santé des populations piscicoles, avec des structures d'âge naturelles et la présence de gros poissons. Cela encourage les pratiques durables fondées sur la science et le soutien de la communauté à la conservation.



Implenla

**NOUS CRÉONS
LE MONDE DE DEMAIN**

IMPLENIA.COM

Pêche et sports d'Eau Vive : des intérêts communs ?

Une rivière de contournement à Verbois pourrait être compatible pour la migration piscicole et la pratique des sports nautiques en Eau Vive. Le Canoë Club de Genève (CCG) en est persuadé et tient à solliciter l'avis des milieux de la pêche pour d'éventuelles observations, remarques ou propositions d'ajustement de leur projet.

Le Canoë Club de Genève envisage d'étudier la création d'une nouvelle passe à poissons à Verbois qui soit favorable à la migration piscicole mais aussi compatible avec les sports nautiques en Eau Vive. Les paramètres-cadre de cette rivière seraient :

- De garantir un débit résiduel minimal de 10 m³/s et une profondeur nécessaire à la libre migration des poissons selon la LEaux.
- De privilégier une approche la plus naturelle possible, notamment par l'utilisation de rochers comme éléments structurants, en évitant les obstacles artificiels.
- Le rapport dénivélé/longueur utile pour un bassin d'Eau Vive est environ de 1%.
- Une largeur d'environ 15 mètres entre les deux rives de la rivière apparaît pertinente.
- Les méandres de la rivière permettent de réduire la vitesse du courant.
- Compte tenu de la hauteur de chute du barrage de Verbois (20 mètres), une utilisation partielle en bassin d'Eau Vive ouvert à la navigation constitue une option intéressante.



Les variantes proposées

Les sports nautiques d'eaux vives définissent six classes de difficulté : la classe 1 correspond à une piste verte de ski alpin, classe 2 = piste bleue, classe 3 = piste rouge, classe 4 = piste noire, classe 5 = itinéraire de haute-montagne et classe 6 = free-ride. Pour des raisons de sécurité, la rivière de contournement ne pourra pas comporter des sections de classe 5 à 6. Le CCG propose trois variantes d'aménagement possibles : **Variante maximale** : bassin de 2'000 mètres. Exploitation de l'ensemble de la longueur et du dénivélé, avec des sections de classes 1 à 4. **Variante moyenne** : bassin de 500 mètres de longueur, avec un dénivélé de 5 mètres, sections de classe 2 et 3. Cette variante correspondrait à un bassin standard et permettrait des entraînements spécifiques, même pour des niveaux avancés. **Variante minimale** : bassin de 250 mètres de longueur, avec un dénivélé de 3 mètres, classe 3. Cette configuration minimaliste offrirait des conditions adaptées à l'apprentissage et à l'entraînement des jeunes pagayeurs et pagayeurs.

Commentaire de la FSPG : Nous remercions le CCG d'avoir pensé à associer les milieux de la pêche à ce projet. En effet, tout dispositif de migration piscicole supplémentaire est le bienvenu sur le Rhône genevois qui ne compte pas moins de 3 grands obstacles (Seujet, Verbois et Chancy-Pougny) sur un linéaire de 15 kilomètres. Deux remarques cependant :

- Une rivière de contournement de 2 km (variante maximale) semble disproportionnée au regard de l'objectif de migration piscicole. Quant aux deux autres variantes, elles doivent faire l'objet d'une étude par des experts en hydrologie, biologie aquatique et migration piscicole.
- La pente de 1% envisagée correspond à une rivière de plaine plutôt lente, l'objectif de "dévalaison" (migration vers l'aval) pourrait s'en trouver amoindri.

[MP]



Séquence « Nostalgie » : truites “pas chères” ...

Vous avez peut-être vu cette pub Carrefour à la télé il y a presque 20 ans ! On y voyait un type au sympathique accent du sud-ouest, genre « putain'g con'g », éleveur de truites de son état, nous expliquer comment il faisait ça tout bien, alimentation, conditions d'élevage, traçabilité, parce que vous comprenez, le monsieur, ça faisait des années qu'il vendait ses truites à Carrefour et que chez Carrefour les truites, hein, c'est sacré. D'ailleurs, tout au long du spot s'affichait à intervalles réguliers avec un petit "dring" un sceau marqué "Garantie Qualité Carrefour", c'est dire. Puis venait la dernière image : chez Carrefour, la truite qu'on avait pris si grand soin à élever (tout juste si on ne lui donnait pas des cours particuliers d'anglais ou de piano), et bien on vous la faisait à un Euro et cinquante centimes. Le kilo ? A la pièce ? Va savoir ! Un Euro et cinquante centimes.

Merde, alors. Et l'éleveur, là-dessus, il touchait combien ? Ça, ce n'était pas dit dans la chanson. Mais bon, il vous restait en tête les images du monsieur et franchement, il n'avait pas l'air malheureux, on sentait même qu'il y prenait du plaisir, à bichonner sa « poissonaille » pour quelques dizaines de centimes du kilo. Moins les frais de nourriture des bêtes et d'entretien des bassins. Moins les salaires de ses employés et les charges qui vont avec (à moins qu'il n'ait employé des clandestins). Moins les frais de transport parce que si ça se trouve, il les livrait lui-même, ses truites. Moins la pension alimentaire qu'il versait à cette garce qui s'était tirée parce qu'elle ne supportait plus l'odeur du poisson. Mais bon, heureux, il était, le monsieur.

Note de la rédaction :

Aujourd'hui, en France, la truite arc-en-ciel de pisciculture coûte entre 12 et 16 Euros le kilo. En Suisse, entre 16 et 20 CHF le kilo.



Grisons : nouvelle réglementation en matière de pêche

En accord avec sa Commission de la pêche, le canton des Grisons a révisé la réglementation cantonale, avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026. L'extension de l'interdiction des appâts naturels à d'autres cours d'eau que ceux déjà concernés a fait beaucoup parler d'elle. À l'avenir, les pêcheurs à la ligne devront y utiliser uniquement des leurres artificiels. Aperçu des principales modifications :

Interdiction des appâts naturels

Afin de limiter la capture fortuite de poissons pendant leur période de protection ou capturés à plusieurs reprises, de nouveaux cours d'eau ou secteurs de cours d'eau ont été intégrés à ceux où l'interdiction des appâts naturels était déjà en vigueur (exception : le vairon mort).

Interdiction du wading

Afin de protéger les larves d'ombres, une interdiction générale de wading s'applique désormais à la quasi-totalité de l'Inn en Basse-Engadine. Sont exclus le tronçon réservé à la pêche à la mouche et le tronçon situé près de la frontière nationale.

Périodes de pêche et de fermeture

Le nombre de cours d'eau dont la saison débute le 1^{er} février a été réduit ; dans certains secteurs, la saison débute désormais le 1^{er} mars. Dans les cours d'eau à ombres de la Haute-Engadine, le début de la saison est reporté du 1^{er} au 15 juin (exception : le Rhin alpin). Dans le même temps, la saison est prolongée jusqu'au 30 septembre dans divers cours d'eau. Pour les truites de rivière et les truites lacustres de plus de 50 cm, une période de fermeture s'applique sur la Moesa et Traversagna déjà à partir du 15 juillet.

Limites de captures

La limite saisonnière de captures d'ombres communs dans les cours d'eau est désormais fixée à 10 poissons.

Poissons d'appât et animaux servant de nourriture aux poissons

La capture et l'utilisation comme appâts d'animaux servant de nourriture aux poissons sont interdites afin de protéger les invertébrés aquatiques menacés.



Commentaire de Radi Hofstetter, président de la Fédération de pêche des Grisons KFVGR

« Une interdiction totale des appâts naturels aurait fortement affecté la pêche au toc traditionnelle. Nous avons donc convenu d'extensions ciblées (notamment sur le Rhin antérieur, de Julia jusqu'au lac Marmorera, le Rhin postérieur jusqu'à Splügen) et d'effectuer un suivi. Parallèlement, nous mettons sur la sensibilisation : hameçons plus grands, pêche active avec ferrage immédiat. Pour des raisons environnementales, je recommande des alternatives sans plastique et biodégradables. »

Nouvelles de la FSP (Journal Suisse de la Pêche - janvier 2026)

Fish Day

la Suisse, pays riche en poissons, peut être fière de posséder la plus grande diversité de poissons d'eau douce en Europe. C'était une bonne nouvelle lors du Fish Day de la FSP à Winterthur. Mais la forte pression exercée sur les populations de poissons a également fait l'objet de discussions. Il faut sensibiliser davantage à l'importance d'un équilibre entre l'exploitation et la protection des eaux. C'était l'une des conclusions les plus importantes. Dans le dernier numéro du Journal Suisse de la Pêche, le public s'exprime sur l'événement et sur les mesures à prendre pour que la pêche reste attractive.

Solution informatique

la gestion des adresses est essentielle pour les fédérations. La FSP propose gratuitement aux Fédérations cantonales l'utilisation du logiciel « Webling ». Une situation gagnant-gagnant, car ce n'est qu'avec des adresses gérées de manière centralisée que la FSP peut avoir un poids politique et, inversement, informer en permanence les fédérations et les sociétés sur les projets, les développements et les services.

Politique

la FSP a clôturé l'année politique 2025 avec quelques succès. La motion en faveur d'un « Plan d'action pour les poissons » a par exemple été traitée de manière positive au Conseil national. L'examen de la motion visant à assouplir légèrement le statut de protection du harle bièvre est également en bonne voie. Néanmoins, plusieurs motions et propositions suscitent des inquiétudes au niveau national, cantonal et local en matière de pêche.

[Lien vers le Journal Suisse de la Pêche de janvier 2026](#)

Poisson de l'année 2026

la Fédération Suisse de Pêche (FSP) a élu le vairon poisson de l'année 2026. Avec le vairon, la FSP souhaite attirer l'attention sur le fait que ce poisson, comme beaucoup d'autres petits poissons, lutte pour son habitat. Il est intéressant de noter que, contrairement à ce que l'on pensait jusqu'à présent, il existe en Suisse non pas une, mais quatre espèces de vairons.

[Lien vers le communiqué de presse de la FSP](#)





Qu'attendez-vous pour rejoindre la FSPG ?

Sociétés membres

FSPG	LAMBERT Zénon	lambert.zenon@gmail.com
AMICALE TOS-Lémanique	SAVARY Benoît	bsavaryjardin@gmail.com
APL - Lac Léman	LUCHETTA Lydia	amicalepecheursapl@gmail.com
AMICALE DE LA TOUVIÈRE	LEROY Stéphane	s.leroyx1@gmail.com
LA LOUTRE	GIROD Patrick	p.girod64@gmail.com
CLUB GENEVOIS PECHE EN MER	BOCCALARI Jean-Marc	jmboccalari@bluewin.ch

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur www.fspg-ge.ch
 Site de la Fédération Suisse de Pêche FSP www.sfv-fsp.ch

Prêt pour une Matinée Pêche ?



Maximum 5 personnes
 4.55 ou 4.80 m - Moteur essence
 8 cv - 12 à 15 km/h - Avec taud de soleil sur demande

Location bateau type PERLA de 7h. à 12h.

CHF 150.-

(RÉSERVATION INDISPENSABLE)



ÉCOLE DE NAVIGATION VOILE & MOTEUR

Quai Gustave-Ador 33 - 1207 Genève

022 735 43 00

lescorsaires.ch